

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	LESAGE ALEXANDRE		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	SAINTES	Temps de trajet (en min)	15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	SX DES GROIES	Longueur du circuit	520
Adresse	Chemin des Groies 17260 SAINT SIMON DE PELLOUAILLE	Largeur minimum de la piste	5
		Largeur de la grille	22
		Longueur de la ligne droite de départ	40
		Nombre d'OCP*	14
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **24**.

En manche : **24**.

- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 02/05/2025

Signature
numérique de
Depeux Emmanuel
Date :
2025.05.15
11:06:58 +02'00'

VISA DE LA LIGUE

DATE: 04/07/2025



VISA DE LA FFM

DATE: 15/07/2025
NUMÉRO: 25/0715



MOTOCROSS

SUPERCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTOCLUB DES GROIES

DATE: 26/07/2025

LIEU: SAINT SIMON DE PELLOUAILLE



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
09H30 - 13H00	Contrôles administratifs		
09H30 - 13H00	Contrôles techniques		
14H00 - 14H08	Essais Libres	SERIE SX2	8 MIN
14H12 - 14H20	Essais Libres	SERIE SX1	8 MIN
14H24 - 14H39	Essais Libres	125 JUNIOR GROUPE A	15 MIN
14H43 - 14H58	Essais Libres	125 JUNIOR GROUPE B	15 MIN
15H02 - 15H10	Essais Libres	SERIE ELITE	8 MIN
	ENTRACTE		
15H30 - 15H50	ESSAIS FMX		201 MIN
16H00 - 16H08	Essais Chronométrés	SERIE SX2	8 MIN
16H12 - 16H20	Essais Chronométrés	SERIE SX1	8 MIN
16H24 - 16H32	Essais Chronométrés	125 JUNIOR GROUPE A	8 MIN
16H36 - 16H44	Essais Chronométrés	125 JUNIOR GROUPE B	8 MIN
16H48 - 16H56	Essais Chronométrés	SERIE ELITE	8 MIN
	ENTRACTE		
17H20 - 17H40	RUN FMX 1		20 MIN
17H42 - 17H50	Manche 1	SERIE SX2 + Non qualifiés 125	8 MIN +1T
17H57 - 18H05	Manche 1	SERIE SX1 + Non qualifiés 125	8 MIN +1T
	ENTRACTE REPAS		
20H05 - 20H25	RUN FMX 2		20 MIN
20H27 - 20H35	Manche 1	SERIE ELITE	8 MIN +1T
20H42 - 20H50	Manche 1	SERIE 125 JUNIOR (18 Qualifiés)	8 MIN +1T
20H57 - 21H05	Manche 2	SERIE SX2 + Non qualifiés 125	8 MIN +1T
21H12 - 21H20	Manche 2	SERIE SX1 + Non qualifiés 125	8 MIN +1T
21H27 - 21H35	Manche 2	SERIE ELITE	8 MIN +1T
	ENTRACTE		
22H05 - 22H25	RUN FMX 3		

RÈGLEMENT PARTICULIER 2025

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTOCLUB DES GROIES

DATE: 26/07/2025

LIEU: SAINT SIMON DE PELLOUAILLE

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
22H25 - 22H35	Présentation des pilotes de la manche à l'américaine		
22H35 - 22H55	Manche à l'américaine	12 meilleurs temps Elite - 4 départs	20 MIN
22H59 - 23H07	Manche 3	SERIE SX2 + Non qualifiés 125	8 MIN +1T
23H14 - 23H22	Manche 3	SERIE SX1 + Non qualifiés 125	8 MIN +1T
23H29 - 23H37	Manche 2	SERIE 125 JUNIOR (18 Qualifiés)	8 MIN +1T
23H44 - 23H56	Manche 3	SERIE ELITE	12 MIN +1T